RCS : ST MALO
Code greffe : 3502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST MALO atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00282
Numéro SIREN : 829 236 769
Nom ou dénomination : D2F

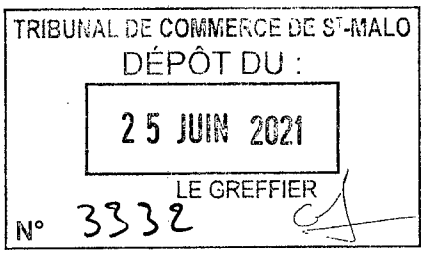
Ce dépôt a été enregistré le 25/06/2021 sous le numéro de dépôt 3332

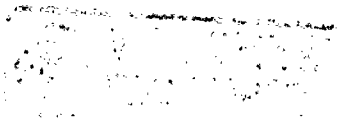
D2F
Société par actions simplifiée au capital de 10.000€
Siège social : Le Vieux Chêne – 35270 BONNEMAIN
829 236 769 RCS SAINT MALO

COMPTES ANNUELS

2020







(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2020

...e obligatoire (article 53 A ... Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS D2F — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise LE VIEUX CHENE 35270 BONNEMAIN — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 8 2 9 2 3 6 7 6 9 0 0 0 1 6 — Néant ☐ *

				Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122020 Net 3	N-1 31122019 Net 4	
		Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU			
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH		BI			
		TOTAL (II)	BJ		BK			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	77 098	BY	39 679	37 418	71 395
		Autres créances (3)	BZ	19 997	CA		19 997	22 066
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
		Disponibilités	CF	37 615	CG		37 615	24 599
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
		TOTAL (III)	CJ	134 710	CK	39 679	95 030	118 061
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	134 710	1A	39 679	95 030	118 061

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

jeudi 25 février 2021 à 10h16

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS D2F — Néant ☐

			Exercice N	Exercice N – 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 018	4 018
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	76 342	76 342
	Report à nouveau	DH	(584 366)	(286 853)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(102 696)	(297 512)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	(596 701)	(494 005)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	13	13
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	587 426	467 054
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	1 136	836
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	83 246	113 915
	Dettes fiscales et sociales	DY	13 090	18 970
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	5 820	10 526
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	1 000	750
	TOTAL (IV)	EC	691 732	612 066
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	95 030	118 061

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	689 196	606 430
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	13	13

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(3) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFiP N° 2052 2020

...re obligatoire (article 53 A ... Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS D2F — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N – 1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	81 536	FH		FI	81 536	214 619
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	81 536	FK		FL	81 536	214 619
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		5 719
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	81 536	220 338
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	76 725	183 086
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 602	2 233
	Salaires et traitements*					FY	73 396	214 194
	Charges sociales (10)					FZ	21 871	80 631
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	7 863	31 816
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	181 460	511 962
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(99 923)	(291 623)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	372	1 157
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	372	1 157
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(372)	(1 157)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(100 296)	(292 781)

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

jeudi 25 février 2021 à 10h16

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP

Désignation de l'entreprise SAS D2F

Néant

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		120
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		120
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		50
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		50
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		69
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	2 400	4 800
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	81 536	220 458
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	184 232	517 970
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(102 696)	(297 512)
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP		
	– Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	372	1 130
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1		5 719
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

Cegid Group

jeudi 25 février 2021 à 10h16

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

D2F SAS

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

31-12-2020

A. FAITS CARACTERISTIQUES

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/01/2020 au 31/12/2020 soit une durée de 12 mois.

La généralisation du Télétravail et les mesures du chômage partiel ont permis une adaptation rapide à la situation de crise liée au COVID 19.

B. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (Règlement ANC 2014-03 modifié).

Il est fait application du règlement 2015-06 du 23 novembre 2015 qui vient modifier, dans le cadre de la transposition de la directive comptable 2013/34/UE du 26 juin 2013, les dispositions du PCG relatives à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
1- continuité de l'exploitation
2- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
3- indépendance des exercices
Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Immobilisations incorporelles et corporelles :

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les amortissements économiques correspondent aux amortissements linéaires et sont fonction de la durée et des conditions probables d'utilisation des biens.
Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

- Marques : 4 à 10 ans
- Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 2 à 3 ans
- Mobilier : 10 ans

- Participations et autres titres :

Les titres de participation et des créances rattachées sur participations sont comptabilisés à leur coût historique.
Leur valeur d'inventaire est déterminée en fonction de l'actif net corrigé des filiales et de leur valeur d'utilité pour la société. Les dotations aux provisions sont enregistrées en fonction des résultats futurs.

- Stocks :

Les stocks sont valorisés au coût moyen pondéré, majorés des coûts d'achats.

- Clients

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. En fonction du risque encouru, est constituée sur chacune d'elles une provision lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

C. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

1. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 97 095 € en valeur brute au 31/12/2020 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	**0**	**0**	**0**
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT :	**0**	**0**	**0**
Clients	77 098	70 098	
Clients douteux			
Personnel et comptes rattachés			
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses	10 895	10 895	
Groupe et associés	9 102	9 102	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL	**97 095**	**97 095**	**0**

2. Créances clients et comptes rattachées

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Créances clients et comptes rattachés	77 098	39 680	37 419	71 396
Autres créances	19 997		19 997	22 066
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	**97 095**	**39 680**	**57 416**	**93 462**

La dotation de la provision pour créances clients a été de 8 K€.

D. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

1- Capitaux propres

Le capital social d'un montant de 10 000 € est divisé en 10 000 actions d'une valeur nominale de 1 €.

2- Dettes

2.0 Etat des échéances des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 690 598 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine	14	14		
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	587 427	587 427		
Fournisseurs et comptes rattachés	83 246	83 246		
Personnel et comptes rattachés	7 412	4 911		2 500
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 884	3 884		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	737	737		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	1 058	1 058		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	5 820	5 820		
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	1 000	1 000		
TOTAL	**690 598**	**688 096**	**0**	**2 500**
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

2.2 Charges à payer

Rubriques	Exercice 2020	Exercice 2019
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	59 935	7 160
Dettes fiscales et sociales	9 559	12 755
Emprunts et dette financières divers	373	1 130
Autres dettes		
Concours bancaires courants	13	13
DETTES	**69 544**	**21 059**

E. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2020 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2020			Exercice 2019
	France	CEE + Export	Total	Total
Production vendue de services	81 536		81 536	214 619
Chiffre d'affaires	**81 536**		**81 536**	**214 619**
%	100,00 %	%	100,00 %	

2. RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier de l'exercice s'élève à - 373 € et correspond aux intérêts sur avance groupe.

3. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Il n'y a pas de résultat exceptionnel.

4. Impôt sur les bénéfices

La société dégage une perte fiscale de 105 K€.

Résultats	Bénéfices comptables avant impôt (en K€)	Réintégrations et déductions (en K€)	Résultat fiscal (en K€)	Montant de l'impôt théorique (en K€]	Report déficitaire à imputer IS (en K€)	Dû	Résultat net après impôt (en K€)
TOTAL	-103	-2	-105	0	0	0	-105

F. ENGAGEMENTS

Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite

Le montant de la provision pour indemnité de départ en retraite s'élève à 2 094 € charges comprises, celle-ci n'est pas comptabilisée dans les comptes.

Le calcul de cette provision est réalisé à partir des hypothèses suivantes :

- Départ à l'initiative du salarié
- Age de départ : 64 ans (cadres et non cadres)
- Turnover annuel : stable spécifique
- Conventions collectives applicables : Synthec
- Taux de progression annuel des salaires : 2%
- Taux de charges sociales retenu : 45%

La méthode du corridor s'applique depuis l'exercice 2014.
Le taux d'actualisation de référence est à 3.25%. Au 31/12/2020, ce même taux est de 0.70%.
La valorisation des engagements au 31/12/2020 varie donc de 2 K€ au taux de 3.25% et 4.7 K€ au nouveau taux.

L'écart actuariel de 2.7 K€ se décompose entre un corridor de 0.5 K€ (10% de la dette actuarielle) et un surplus de 2.2 K€. Le corridor n'est pas comptabilisé, en revanche, le surplus est étalé sur la durée moyenne restant à courir de la dette. Le montant n'est pas significatif au 31/12/2020 : 66 €.

G. AUTRES INFORMATIONS

1- Ventilation de l'effectif moyen

Personnel salarié 2020

-	Cadres	1.25
-	Apprentis	1.00
	TOTAL	**2.25**

2- Identité de la société mère consolidante

Au 31 décembre 2020, les comptes de D2F sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale au niveau de la S.A. DELTA DORE FINANCE.

KPMG S.A.
Haute Bretagne
Parc Edonia - Bâtiment S
Rue de la Terre Victoria
CS 46806
35768 Saint Grégoire Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 23 46 34 00
Télécopie : +33 (0)2 23 46 34 61 ou 63
Site internet : www.kpmg.fr

D2F S.A.S

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2020
D2F S.A.S
Le Vieux Chêne - 35270 BONNEMAIN
Ce rapport contient 13 pages
Référence : OR/LLP/SC/92

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre à Paris sous le n° 14-30080101 et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

KPMG S.A.
Haute Bretagne
Parc Edonia - Bâtiment S
Rue de la Terre Victoria
CS 46806
35768 Saint Grégoire Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 23 46 34 00
Télécopie : +33 (0)2 23 46 34 61 ou 63
Site internet : www.kpmg.fr

D2F S.A.S

Siège social : Le Vieux Chêne - 35270 BONNEMAIN
Capital social : €.10 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2020

A l'attention de l'Associée unique de la société D2F S.A.S,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société D2F S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre à Paris sous le n° 14-30080101 et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Grégoire, le 12 mai 2021

KPMG S.A.



Olivier Rousseau
Associé

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP **N° 2050 2020**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS D2F — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise LE VIEUX CHENE 35270 BONNEMAIN — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 8 2 9 2 3 6 7 6 9 0 0 0 1 6 — Néant ☐ *

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122020 Net 3	N-1 31122019 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU			
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH		BI			
		TOTAL (II)	BJ		BK			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	77 098	BY	39 679	37 418	71 395
		Autres créances (3)	BZ	19 997	CA		19 997	22 066
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
		Disponibilités	CF	37 615	CG		37 615	24 599
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
		TOTAL (III)	CJ	134 710	CK	39 679	95 030	118 061
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	134 710	1A	39 679	95 030	118 061

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

jeudi 25 février 2021 à 10h16

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N°

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS D2F — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N – 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 018	4 018
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	76 342	76 342
	Report à nouveau	DH	(584 366)	(286 853)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(102 696)	(297 512)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	(596 701)	(494 005)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	13	13
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	587 426	467 054
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	1 136	836
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	83 246	113 915
	Dettes fiscales et sociales	DY	13 090	18 970
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	5 820	10 526
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	1 000	750
	TOTAL (IV)	EC	691 732	612 066
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	95 030	118 061

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	689 196	606 430
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	13	13

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFiP N° 2052 2020

Désignation de l'entreprise : SAS D2F — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N – 1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	81 536	FH		FI	81 536	214 619
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	81 536	FK		FL	81 536	214 619
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		5 719
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	81 536	220 338
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	76 725	183 086
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 602	2 233
	Salaires et traitements*					FY	73 396	214 194
	Charges sociales (10)					FZ	21 871	80 631
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	7 863	31 816
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	181 460	511 962
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(99 923)	(291 623)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	372	1 157
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	372	1 157
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(372)	(1 157)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(100 296)	(292 781)

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

jeudi 25 février 2021 à 10h16

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP N°

Désignation de l'entreprise SAS D2F — Néant ☐

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		120
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		120
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		50
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		50
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		69
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	2 400	4 800
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	81 536	220 458
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	184 232	517 970
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(102 696)	(297 512)

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP		
	– Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	372	1 130
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1		5 719
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	A9	obligatoires	
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	A8	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

Cegid Group

jeudi 25 février 2021 à 10h16

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

D2F SAS

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

31-12-2020

A. FAITS CARACTERISTIQUES

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/01/2020 au 31/12/2020 soit une durée de 12 mois.

La généralisation du Télétravail et les mesures du chômage partiel ont permis une adaptation rapide à la situation de crise liée au COVID 19.

B. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (Règlement ANC 2014-03 modifié).

Il est fait application du règlement 2015-06 du 23 novembre 2015 qui vient modifier, dans le cadre de la transposition de la directive comptable 2013/34/UE du 26 juin 2013, les dispositions du PCG relatives à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
1- continuité de l'exploitation
2- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
3- indépendance des exercices
Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Immobilisations incorporelles et corporelles :

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les amortissements économiques correspondent aux amortissements linéaires et sont fonction de la durée et des conditions probables d'utilisation des biens.
Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

- Marques : 4 à 10 ans
- Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 2 à 3 ans
- Mobilier : 10 ans

- Participations et autres titres :

Les titres de participation et des créances rattachées sur participations sont comptabilisés à leur coût historique.
Leur valeur d'inventaire est déterminée en fonction de l'actif net corrigé des filiales et de leur valeur d'utilité pour la société. Les dotations aux provisions sont enregistrées en fonction des résultats futurs.

- Stocks :

Les stocks sont valorisés au coût moyen pondéré, majorés des coûts d'achats.

- Clients

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. En fonction du risque encouru, est constituée sur chacune d'elles une provision lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

C. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

1. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 97 095 € en valeur brute au 31/12/2020 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	**0**	**0**	**0**
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT :	**0**	**0**	**0**
Clients	77 098	70 098	
Clients douteux			
Personnel et comptes rattachés			
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses	10 895	10 895	
Groupe et associés	9 102	9 102	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL	**97 095**	**97 095**	**0**

2. Créances clients et comptes rattachées

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Créances clients et comptes rattachés	77 098	39 680	37 419	71 396
Autres créances	19 997		19 997	22 066
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	**97 095**	**39 680**	**57 416**	**93 462**

La dotation de la provision pour créances clients a été de 8 K€.

D. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

1- Capitaux propres

Le capital social d'un montant de 10 000 € est divisé en 10 000 actions d'une valeur nominale de 1 €.

2- Dettes

2.0 Etat des échéances des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 690 598 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine	14	14		
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	587 427	587 427		
Fournisseurs et comptes rattachés	83 246	83 246		
Personnel et comptes rattachés	7 412	4 911		2 500
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 884	3 884		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	737	737		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	1 058	1 058		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	5 820	5 820		
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	1 000	1 000		
TOTAL	**690 598**	**688 096**	**0**	**2 500**
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

2.2 Charges à payer

Rubriques	Exercice 2020	Exercice 2019
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	59 935	7 160
Dettes fiscales et sociales	9 559	12 755
Emprunts et dette financières divers	373	1 130
Autres dettes		
Concours bancaires courants	13	13
DETTES	**69 544**	**21 059**

E. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2020 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2020			Exercice 2019
	France	CEE + Export	Total	Total
Production vendue de services	81 536		81 536	214 619
Chiffre d'affaires	**81 536**		**81 536**	**214 619**
%	100,00 %	%	100,00 %	

2. RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier de l'exercice s'élève à - 373 € et correspond aux intérêts sur avance groupe.

3. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Il n'y a pas de résultat exceptionnel.

4. Impôt sur les bénéfices

La société dégage une perte fiscale de 105 K€.

Résultats	Bénéfices comptables avant impôt (en K€)	Réintégrations et déductions (en K€)	Résultat fiscal (en K€)	Montant de l'impôt théorique (en K€]	Report déficitaire à imputer IS (en K€)	Dû	Résultat net après impôt (en K€)
TOTAL	-103	-2	-105	0	0	0	-105

F. ENGAGEMENTS

Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite

Le montant de la provision pour indemnité de départ en retraite s'élève à 2 094 € charges comprises, celle-ci n'est pas comptabilisée dans les comptes.

Le calcul de cette provision est réalisé à partir des hypothèses suivantes :

- Départ à l'initiative du salarié
- Age de départ : 64 ans (cadres et non cadres)
- Turnover annuel : stable spécifique
- Conventions collectives applicables : Synthec
- Taux de progression annuel des salaires : 2%
- Taux de charges sociales retenu : 45%

La méthode du corridor s'applique depuis l'exercice 2014.
Le taux d'actualisation de référence est à 3.25%. Au 31/12/2020, ce même taux est de 0.70%.
La valorisation des engagements au 31/12/2020 varie donc de 2 K€ au taux de 3.25% et 4.7 K€ au nouveau taux.

L'écart actuariel de 2.7 K€ se décompose entre un corridor de 0.5 K€ (10% de la dette actuarielle) et un surplus de 2.2 K€. Le corridor n'est pas comptabilisé, en revanche, le surplus est étalé sur la durée moyenne restant à courir de la dette. Le montant n'est pas significatif au 31/12/2020 : 66 €.

G. AUTRES INFORMATIONS

1- Ventilation de l'effectif moyen

Personnel salarié 2020

- Cadres		1.25
- Apprentis		1.00
	TOTAL	**2.25**

2- Identité de la société mère consolidante

Au 31 décembre 2020, les comptes de D2F sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale au niveau de la S.A. DELTA DORE FINANCE.

D2F
Société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros
Siège social : Le Vieux Chêne – 35270 BONNEMAIN
N° d'identification : 829 236 769 RCS SAINT-MALO

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 28 MAI 2021

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, sur proposition du Président, décide d'affecter la perte nette comptable s'élevant à 102.696,25 € en totalité au poste Report à Nouveau qui sera ainsi porté de – 584.366,11€ à – 687.062,36€.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associé unique reconnaît en outre qu'il lui a été rappelé qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Certifié conforme

Le Président

